

Examen medical suite a un un excès de vitesse

Par **Heubeu**, le **29/12/2012** à **20:41**

Bonsoir,

Suite à un contrôle de gendarmerie pour la vitesse (excès de vitesse de 47 km/h au dessus de la limite) je me suis fait suspendre mon permis.

Je dois subir un examen médical, je voudrais savoir comment se passe l'examen médical sachant que je n'ai pas été contrôlé pour l'alcool ou les drogues lors de l'arrestation.

Quels seront les tests à effectuer ? Il y aura-t-il une prise de sang ?

D'avance merci.

Par **Tisuisse**, le **31/12/2012** à **09:44**

Bonjour,

Voire votre préfecture qui vous expliquera tout ça en détail.